



Compte-rendu de l'AG de l'ACLF du 20 Septembre 2016

Lieu : Corum - Montpellier – XXIII^{ème} colloque ACLF

Heure : 17h

ORDRE DU JOUR

1) Rapport Moral du Président (M Doco-Fenzy)

La présidente remercie chaleureusement le comité d'organisation du colloque.

La présidente fait part à l'assemblée de la disparition du Pr Marc De Braekeleer.

La présidente présente le rapport moral de l'année.

La présidente rappelle que la prochaine journée thématique sera sur les maladies cassantes et se déroulera le 7 Décembre 2016.

Alexander Valent fait un rapide point sur le GFCO: Etienne Rouleau, généticien moléculaire, est le nouveau président du GFCO. Le GFCO s'est individualisé à travers une association indépendante composée par 70 membres dont une majorité de biologistes moléculaires. L'ACLF prend acte de la création de cette association. Il est proposé qu'un membre du GFCO soit un membre associé au bureau de l'ACLF désigné par le GFCO mais sans le droit de vote. Cette décision implique de modifier les statuts de l'ACLF.

Un membre propose de ne pas préciser le nom de l'association pour le membre associé afin de pouvoir le généraliser à toutes autres associations qui rentreraient dans ce cas de figure.

Un membre se pose la question de l'intérêt de garder un membre du GFCO au sein du bureau de l'ACLF sachant qu'il ne sera très probablement pas cytogénéticien. On rappelle que les membres du GFCO sont des praticiens intéressés par la problématique de l'oncologie à travers ses aspects moléculaires, incluant les techniques de cytogénétique moléculaire telles que la FISH.

Plusieurs membres s'interrogent sur les motivations du GFCO à s'individualiser étant donné que les techniques deviennent de plus en plus moléculaires et communes aux différentes spécialités.

Il est rappelé qu'il existe des enjeux importants partagés entre ces deux associations et que le maintien des liens sera fondamental pour la lisibilité et l'influence sur des questions futures d'ordre stratégique et politique.

Un membre remarque que la question de modifier les statuts de l'ACLF n'est pas inscrite à l'ordre du jour et ne peut pas être votée lors de la séance. La question de la modification des statuts de l'ACLF sera donc rediscutée et votée le cas échéant à une date ultérieure.

Note : Après réunion du bureau et relecture des statuts, il n'a pas été jugé nécessaire de modifier les statuts de l'association étant donné que le GFCO n'est plus un groupe de travail mais une nouvelle association à part entière.

La présidente rappelle que l'ABM va bientôt publier des recommandations sur les bonnes pratiques en diagnostic prénatal.

2) Bilan Financier (I Luquet, C Bilhou-Nabera)

La trésorière présente le bilan financier du 01/09/15 au 31/08/16.

La majorité des revenus provient des EEQ.

289 adhérents, 187 ont réglé à ce jour leur cotisation.

Depuis janvier 2016 : 5 nouveaux adhérents.

Aucune radiation cette année mais le bilan des membres n'ayant pas réglé leur cotisation depuis 3 ans n'a pas encore été fait. La trésorière rappelle comment savoir si on est à jour de ces cotisations via le site Web et sinon comment mettre à jour sa cotisation. Elle rappelle également que si une cotisation est

versée alors qu'il y a du retard, ce règlement concernera la première année de retard et non l'année en cours.

L'approbation des comptes est soumise à l'assemblée de l'ACLF : pas d'abstention, pas de vote contre. Les comptes sont validés.

3) Renouvellement partiel du bureau

Votants : 104 dont 1 blanc

Les 5 candidats sont élus :

- Nathalie Auger
- M-A Belaud-Rotureau
- Pascale Kleinfinger
- Philippe Lochu
- Chantal Missirian

4) Accréditation et EEQ (M Doco et I Luquet)

La présidente présente le bilan des participations pour l'ensemble des EEQ.

5) DPNI (P Kleinfinger)

Il est mentionné que le terme « tests ADN libre circulant » doit être préféré au terme « DPNI ».

Pascale Kleinfinger présente le bilan du groupe de Travail et les actualités autour du DPNI.

Pascale Kleinfinger rappelle que la publication de la version 2 des recommandations de l'ACLF va a été cosignée avec le CNGOF (ce qui veut dire ?).

La version 3 est en cours de rédaction et sera finalisée après la publication du rapport de l'HAS prévu pour début 2017. Les résultats du groupe de travail sur les SAE mineurs seront présents dans la V3.

6) Evolution de la nomenclature des actes de cytogénétique RIHN (P Vago, M-A Belaud-Rotureau)

Philippe Vago rappelle l'évolution et la nouvelle nomenclature des actes de BM ainsi que ses répercussions sur le financement des laboratoires et des hôpitaux.

Philippe Vago rappelle les règles de facturation des RIHN. La facturation de ces actes entre établissements publics n'est pas figée et reste très floue.

M.A Belaud-Rotureau précise que si l'enveloppe dédiée aux remboursements est entièrement utilisée par les RIHN, il ne restera rien pour les actes de la liste complémentaire.

7) Réseau NGS diag (M Doco)

La présidente présente le réseau NGS-diagnostic initié par l'ANPGM et dont le but est d'améliorer la prise en charge du NGS dans les établissements publics.

Ce réseau permettra de légitimer les groupes de travail et de rédiger les bonnes pratiques NGS.

La mise en place du réseau NGS coïncide avec le plan France Génomique 2025 dans lequel le réseau souhaite fortement s'investir.

Il est proposé à l'ACLF de rentrer dans ce réseau. Après lecture de la charte par nos membres, l'ACLF se positionnera. Le réseau AchroPuce fait déjà partie du réseau.

8) DES de génétique – FST (D Sanlaville)

Damien Sanlaville rappelle le contexte de la réforme du troisième cycle et les grandes lignes de la maquette du DES de Génétique Médicale.

La définition des objectifs pédagogiques et les critères d'évaluation du DES sont à rédiger pour le 30 Septembre.

La formation spécialisée transversale (FST) devrait pouvoir permettre d'augmenter les connaissances transversales entre le DES de Génétique Médicale et le DES de Biologie Médicale. La FST sera à faire en fin d'internat.

La réforme doit démarrer en Novembre 2017.

Il se pose alors la question des problèmes des agréments pour les internes. Ce point sera arbitré par la commission nationale de biologie médicale présidée par Jean Louis Guéant.

9) GFCH (F Nguyen-Khac)

F Nguyen-Khac présente l'historique, les objectifs, le bureau et le bilan du GFCH. 90 membres recensés. 3 réunions nationales par an ; nombreux travaux collaboratifs (67). Il est rappelé que le GFCH participe aux groupes de travail au sein de la Société Française d'Hématologie. La mise à jour des recommandations sur la prise en charge des hémopathies malignes en Cytogénétique Hématologique va paraître dans les Annales de Biologie Clinique, et est « online ».

10) Congrès ACLF 2018 à St Malo (M-A Belaud-Rotureau)

M-A Belaud-Rotureau présente brièvement le futur congrès de l'ACLF à St Malo. Le congrès de l'ATC se déroulera 12 et 13 Septembre 2018 et le congrès ACLF du 13 et 14 Septembre 2018.

11) ATLAS (F Nguyen-Khac)

F Nguyen-Khac rappelle l'importance de l'Atlas : 1,5 million de visites par an dont une grande proportion des USA, 45 500 pages, 3000 auteurs.

Renouvellement de la cotisation à l'ATLAS de 5000 euros est soumis au vote de l'assemblée : pas d'abstention, pas de vote contre : la cotisation est renouvelée.

La séance est clôturée par la présidente à 18h50

Pour l'ACLF
Charles COUTTON